

**COMPTE RENDU  
DE SEANCE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
MARDI 12 MAI 2026**

Réuni sous la présidence de Madame Françoise DODDI-POUYET, Vice-Présidente du CCAS.

Secrétaire de séance : Leslie VEFFOND

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré :

**PREND ACTE** des décisions prises par Madame la présidente du CCAS par délégation du Conseil d'Administration en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**DEL-2026-007** : DÉCIDE à l'unanimité de la nomination de Mme DODDI-POUYET comme Vice-Présidente du CCAS.

**DEL-2026-008** : DÉCIDE à l'unanimité de la nomination de Mme FRESNEAU comme Vice-Présidente déléguée.

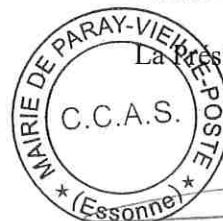
**DEL-2026-009** : ACCORDE les délégations du Conseil d'Administration à la Présidente, la Vice-présidente ou à la Vice-Présidente déléguée.

**DEL-2026-010** : PROCÈDE à l'unanimité à l'élection des membres de la commission permanente.

**DEL-2026-011** : CRÉE à l'unanimité un poste de rédacteur territorial

**DEL-2026-012** : PREND ACTE à l'unanimité des aides sociales facultatives accordées entre le 24 février 2026 et le 16 avril 2026.

Fait à Paray-Vieille-Poste, 20 mai 2026.



La Présidente du CCAS,

  
Nathalie LALLIER.